



**AVIS REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins
est convoqué à une séance du Conseil Municipal qui se déroulera
à la Salle des Fêtes des Vignerons le

Lundi 18 décembre 2023 à 19 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 septembre 2023

1. Transfert de la compétence Règlement Local de la Publicité – Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
2. Bilan de la concertation publique – Définition de zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables
3. Séjour scolaire classe de neige 2024 pour trois classes de l'école de la Ferrage
4. Approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) de logements sociaux de la Provence Verte 2023- 2029
5. Modification de la délibération n° 17-49 – Aide à la formation BAFA pour les jeunes Nansais
6. Modification des tarifs de location de la salle des fêtes des Vignerons
7. Modification du règlement intérieur du complexe multi activités Fabien Lamirault et de la Salle des Fêtes des Vignerons
8. Convention de délégation entre la commune de Nans-les-Pins et l'agglomération Provence Verte pour l'exercice de la compétence « eaux pluviales urbaines » à compter du 1er janvier 2024
9. Convention avec le Département du Var et la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) dans le cadre de la requalification de la section de la RD 280, entre les lotissements du Pas des Rouves et du Clos de l'Olivier
10. Instauration de la redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers provisoires sur le réseau de distribution d'électricité
11. Adhésions des communes de GASSIN, ST TROPEZ et SEILLANS à la compétence n°7 « Réseau de prise de charge pour véhicules électriques » au profit de TE83 – SYMIELEC et à la désignation de deux délégués de la commune de SEILLANS
12. Engagement de la procédure de cession d'un détachement du chemin rural dit « de la Reine » – Désaffectation de l'usage public du Chemin de la Reine
13. Approbation de la Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique
14. Autorisation d'engager liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
15. Subvention exceptionnelle à l'association du Souvenir Français
16. Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes
17. Instauration de la prime exceptionnelle au pouvoir d'achat pour les agents publics de la Fonction Publique Territoriale
18. Avenant d'ajustement contractuel « risques statutaires » avec la SMACL
19. Adhésion à l'association « Les amis de la Gendarmerie »
20. Questions ou informations diverses :
 - a. Relevé des décisions que le Maire a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal, en vertu de l'article L. 2122-22


Le Maire,
Ollivier ARTUPHEL